Mr. Young said that he would support any measure which would place Canada on a proper footing, if it was endorsed by the leaders of the House.

Mr. Jones (Leeds and Grenville)—I will endorse it. (Loud laughter.)

Mr. Young then passed some strictures on the Militia Bill, and on the Banking Bill which he said was withdrawn amid the ridicule of the House. Gross inaccuracies in the public accounts appeared time after time, and the Government had agreed to pay \$1,500,000 for the North-West Territory, and had sent up a Governor who could not enter the Territory. In conclusion he had considered the whole of the acts of the Government, and he, after careful consideration, did not think them calculated to promote the prosperity of the nation or the cause of Confederation.

Several members rose, but gave way to

Hon. Mr. Langevin, who said that he was not present when the hon member for North Lanark spoke yesterday; but he had read his speech, and found that he had stated that the insurgents of the North-West Territory were encouraged in that course by the hon. Secretary for the Provinces, and that those sitting near and behind him sympathised with him. He wished to ask the hon member whether, in speaking, he referred to members of the Cabinet who were Lower Canadians.

Hon. Mr. McDougall said if they were to go into the discussion opened up by that question, it would be better, perhaps, if it were postponed until they had the papers before them. He was not prepared to go into the question till the papers were before the House.

Hon. Mr. Langevin said, if the hon. member was not ready now to make good his words he should not have used them. In fairness to an old colleague who had been for years in the Government with him, he should have answered the question he put to him or withdraw his statement. A paper in this city some days ago published an article in which his (Mr. Langevin's) name was freely used, and some accusation was then made against him which the hon, member had made last night against some member sitting near the Secretary for the Provinces. He was accused of having encouraged and promoted insurrection in the North-West country. That was a grave accusale même pied que les marchandises soumises aux droits de douanes américains.

M. Young répond qu'il appuiera toute mesure visant à mettre le Canada sur le pied qu'il faut, si une telle mesure est adoptée par les leaders de la Chambre.

M. Jones (Leeds et Grenville)—Je suis prêt à l'adopter. (Rires.)

M. Young exerce alors sa critique sur le projet de loi concernant la Milice et le projet de loi sur les banques, le retrait de ce dernier ayant, selon lui, provoqué les railleries de la Chambre. A maintes reprises, on a décelé des erreurs importantes dans les comptes publics; le Gouvernement s'est engagé à payer le Territoire du Nord-Ouest \$1,500,000 et à envoyé un gouverneur qui n'a pu pénétrer dans le Territoire. En résumé, il a considéré tous les agissements du Gouvernement et, après un examen minutieux, il ne croit pas que ceux-ci soient de nature à servir la prospérité de la nation ou la cause de la Confédération.

Plusieurs députés se lèvent mais laissent la parole à

L'honorable M. Langevin qui dit ne pas avoir été présent lorsque l'honorable député de Lanark-Nord a parlé hier, mais il a lu son discours et y a appris qu'il avait déclaré que les rebelles du territoire du Nord-Ouest avaient été encouragés dans cette affaire par l'honorable secrétaire d'État des Provinces et que les députés se trouvant près de lui et derrière lui, lui accordaient leur sympathie. Il désire demander à son honorable collègue si, en parlant ainsi, il faisait allusion aux membres du Cabinet qui viennent du Bas-Canada.

L'honorable M. McDougall répond que s'ils doivent poursuivre la discussion entamée par cette question, il serait sans doute préférable de la remettre jusqu'à ce qu'ils aient les documents en main. Il n'est pas disposé à aborder la question tant que les documents ne seront pas déposés devant la Chambre.

L'honorable M. Langevin déclare que si l'honorable député n'est pas prêt à justifier ses paroles, il n'aurait pas dû les prononcer. Par honnêteté envers un collègue qui est au Gouvernement avec lui depuis des années, il aurait dû répondre à la question qui lui a été posée ou retirer sa déclaration. Il y a quelques jours, un journal de cette ville a publié un article dans lequel on citait son nom à plusieurs reprises (celui de M. Langevin) comme étant visé par l'accusation portée l'autre soir par l'honorable député contre un certain membre assis près du secrétaire d'État des Provinces. On l'accusait d'avoir encouragé l'insurrection dans la région Nord-Ouest. Il s'agit là d'une grave accusation